



Wolmanit® ProColor

Pour colorer vos bois en autoclave, exigez un traitement de qualité, exigez le Wolmanit® ProColor, un système de pigmentation



Qu'est ce que le Wolmanit® ProColor?

Le Wolmanit® ProColor est un additif mélangé à la solution de Wolmanit® CX pour réaliser dans l'autoclave un traitement classe 3 ou 4 et une pigmentation marron du bois dans un même cycle de production.

Différence entre un pigment et un colorant

Les pigments sont généralement insolubles dans l'eau et se fixent à la surface du bois. Lors de leur production, les pigments sont broyés de manière plus ou moins fine avant d'être mis en suspension dans un liant. Le colorant est soluble dans l'eau dans laquelle il se dilue c'est à dire qu'il n'y a pas de particules visibles une fois en solution.

Choisissez un traitement de coloration à base de pigment!

De nombreux systèmes de coloration utilisés en combinaison avec les produits de traitement sont à base de colorants hydrosolubles. La résistance de la couleur dans le temps est seulement de quelques semaines. En effet les intempéries et les UV décolorent rapidement le bois.

Le Wolmanit® ProColor est une base pigmentaire. Il confère au bois une grande résistance aux UV et aux intempéries. La couleur résiste de manière durable aux expositions les plus sévères.

- Couleur brun ipé
- Apparence uniforme du bois
- Protection durable et de qualité par autoclave

Des essais de vieillissement probants

Des essais de vieillissement accéléré ont été faits pour mettre en évidence les performances du Wolmanit® ProColor au regard des systèmes de traitement à base de colorant. La photo ci-dessous montre les résultats d'un essai en roue de vieillissement après 400, 500 et 1000 heures de test. 1000 heures correspondent à environ une année d'exposition.



400 h → 1.000 h

Colorant

Wolmanit® ProColor



Combien de temps la couleur durera-t-elle?

La tenue de la couleur dans le temps dépend naturellement de l'exposition du bois. Les tests montrent que dans des conditions extrêmes, la couleur marron dure une année. Ensuite, la couleur marron laisse progressivement place à la couleur "marron miel", couleur caractéristique du bois traité soumis aux intempéries, puis le bois grisaille.

Selon la concentration d'emploi, différentes intensités de marron sont possibles.

Les critères de qualité

Plusieurs paramètres interviennent dans la mesure de la qualité du traitement de coloration:

- La stabilité de la teinte à la lumière
- La résistance au délavage par les eaux de pluie
- L'homogénéité de la teinte sur la surface du bois

Les pigments présentent une meilleure résistance à la lumière et au délavage que les colorants. Les pigments sont donc l'alternative la plus performante pour colorer les bois en autoclave.





Des variations de couleur

Plusieurs paramètres influencent la couleur du bois traité:

- L'humidité initiale du bois avant traitement.
- La différence de couleur entre aubier et bois de coeur.
- L'essence de bois, chaque essence a sa couleur caractéristique.
- La présence de noeuds.



La pose et l'entretien

Le traitement des coupes

Lors de la mise en oeuvre des bois traités au Wolmanit® ProColor, il est souvent nécessaire de les recouper, les ajuster ou les percer. Les coupes doivent être re-traitées avec Wolmanit® C & T Brown qui reconstitue l'enveloppe de protection insecticide et fongicide de la pièce de bois et donne à la coupe une couleur marron.

Les surfaces des bois traités avec le Wolmanit® C&T Brown ne doivent pas être en contact avec le sol ou avec de l'eau.

Ce produit est disponible :

- en pot de 0,75 kilogramme conditionné en carton de 6 pots
- en pot de 2,5 kilogrammes conditionné en carton de 4 pots.



Entretien et rénovation de la couleur marron

Après une longue exposition, il est possible de rénover la couleur du bois en utilisant les produits d'entretien de la gamme Wolwax® REFRESH.

Ce produit d'entretien professionnel, bénéficie d'un transfert des technologies industrielles à base d'huiles parafiniques. Il hydrofuge et colore le bois en marron. Le Wolwax® REFRESH Meranti est disponible

en pot de 2,5 kilogrammes conditionné en carton de 4 pots.

Ces informations correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Leur but est d'informer sur nos produits et leur emploi, mais pas de garantir certaines propriétés des produits ou leur aptitude à un certain emploi. Elles ne représentent ni un mode d'emploi exhaustif, ni une garantie de qualité ou de durabilité. D'éventuels droits de propriété de tiers doivent être pris en considération.

L'utilisation de nos produits s'effectuent en dehors de notre influence et sont de la responsabilité exclusive de l'utilisateur. L'utilisateur n'est pas dispensé de contrôler l'aptitude des produits et leurs possibilités d'utilisation pour l'usage prévu.

Par ailleurs, les conditions générales de vente dans la version actualisée sont en vigueur.

Utilisez les produits de protection du bois avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

